

BASSE-COURT**La route jusqu'à Courfaivre fermée**

La route cantonale qui relie Bassecourt à Courfaivre sera fermée aujourd'hui de 5 h à 20 h. Ce dérangement intervient dans le cadre des travaux de réfection de la voie CFF entre Delle et Delémont. Une déviation est d'ores et déjà mise en place par la route entre Delémont et Boécourt via Develier et Les Rangiers. (sf)

La fête à l'étang des Lavoirs

Ce week-end, on fêtera à l'étang des Lavoirs, à Bassecourt. Le samedi sera consacré à la 6^e manche du Championnat jurassien de pêche. La compétition se déroulera de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Ce concours est ouvert à tous. Le soir, un orchestre champêtre mènera le bal. Dimanche, la fanfare L'Espérance de Courfaivre donnera un concert apéritif. Comme la société organisatrice célèbre son cinquantenaire, elle a invité tous les cinquantenaires du haut de la vallée de la Sorne. L'après-midi se tiendra un concours de pêche en doublette ouvert à tous. L'amorçage est autorisé et des prix spéciaux pour les enfants seront distribués. L'inscription pourra se faire sur place. Les amateurs de friture de carpe pourront déguster leur plat favori tout au long de la fête. (jc)

GLOVELIER**Les comptes 2007 ont passé la rampe**

Réunis en début de semaine en assemblée communale, quarante-deux ayants droit de Glovelier ont passé en revue les comptes 2007 de leur commune. Ces derniers, qui présentent un déficit d'exactement 169 864 francs, ont passé la rampe sans autre forme de procès. (sf)

LUCELLE**Cambriolage du matériel du spectacle «Michel Strogoff»**

Des malfaiteurs s'en sont pris au matériel technique du spectacle de théâtre *Michel Strogoff* qui se tient sur le site de l'ancienne abbaye de Lucelle jusqu'à dimanche soir. Jeudi en fin de journée, au moment de se préparer pour la représentation, l'équipe a eu la mauvaise surprise de constater le cambriolage. «On nous a dérobé les régies lumière et son ainsi que quelques projecteurs», fait savoir le metteur en scène, André Christe. Stocké dans des bâtiments proches du lieu du spectacle, ce matériel n'a pu être remplacé pour la représentation de jeudi qui a été annulée. Grâce à des prêts de matériel, le spectacle a pu reprendre hier soir. Sur place, la police cantonale a procédé au constat d'usage et l'enquête suit son cours. Les représentations de ce week-end sont maintenues, renseignements au 032 462 2452. (pf)

La pédiatrie de l'Hôpital de Delémont fait peau neuve et gagne les combles

Le service sera en travaux à partir de l'automne. Malgré un gain de place, la capacité reste inchangée

Après les travaux de rénovation de la maternité l'an passé, la restauration des services de l'Hôpital de Delémont se poursuit par la réfection de la pédiatrie. Pour un budget de près de 2,5 millions de francs, le chantier débutera à l'automne pour s'achever au printemps.

Les travaux ne changeront rien à la capacité d'accueil de ce service qui se maintient à neuf lits. En revanche, suite à la réhabilitation, les parents disposeront d'une chambre afin de rester proche de leur enfant malade. Dès l'automne, l'équipe sera aussi renforcée d'un médecin pédiatre.

Une extension dans les combles

Travaux de peinture et d'électricité, changement des fenêtres de l'ensemble des locaux, redistribution des gaz médicaux, le chantier s'étend sur une superficie de 400 m². A la demande du personnel, consulté dans la phase d'avant-projet, les combles de la pédiatrie seront aussi aménagés. Bureaux des médecins, salle de colloque et chambre parentale y prendront place.



Placés à côté de l'annexe sud, neuf containers métalliques accueilleront une partie des vestiaires du personnel de l'Hôpital de Delémont.

PHOTO DANTELE LUDWIG

Une extension qui permettra d'ajouter un cabinet de consultation à l'étage de l'actuelle pédiatrie. «Cette salle supplémentaire nous permettra de limiter le temps d'attente, surtout pour les urgences

pédiatriques», explique Jean Barthe, chef du service Projet et technique de l'Hôpital du Jura.

Une nouveauté encore: l'ensemble des installations du service sera accessible aux handicapés.

Des adaptations qui permettront aux enfants qui se déplacent en chaises roulantes de circuler plus facilement.

Afin d'éviter les nuisances liées aux travaux, dès le mois de sep-

tembre et pour toute la durée du chantier, le service de pédiatrie sera transféré dans une unité inutilisée de l'hôpital. «L'an passé, c'est là que nous avions déplacé la maternité», précise Jean Barthe.

Déplacer les vestiaires de l'étage chirurgie

Autre projet automnal: libérer les vestiaires de l'étage E, celui de la chirurgie. «Cet espace sera affecté aux cabinets de chirurgie», fait savoir Laurent Christe, directeur de l'Hôpital de Delémont.

Les vestiaires de ce niveau seront «transférés dans des containers métalliques placés à l'extérieur du bâtiment», décrit Jean Barthe. Pour un budget de 390 000 fr., si les travaux sont acceptés, neuf containers prendront place à côté de l'annexe sud à l'automne. Équipes de sanitaires, reliés au bâtiment «en dur» par un couloir, ils sont prévus pour accueillir 340 vestiaires. Le reste de l'effectif des 650 employés continuera à disposer de vestiaires dans les différents services. (pf)

Courir et faire sortir de l'ombre une maladie orpheline

Parcourir 750 kilomètres en courant, de Sion à Paris et du 30 juin au 28 juillet prochain, c'est le défi que réalise actuellement le Valaisan Stéphane Abry. Au-delà de l'évidente dimension sportive de la démarche, le coureur à pied a décidé de dépasser ses limites afin de faire sortir de l'ombre une maladie orpheline connue sous le nom de syndrome de Poland.

Lui-même atteint du syndrome de Poland, le jeune homme de Glovelier n'était, comme il le raconte lui-même, pas là pour faire de la figuration: «Cela s'est très bien passé. Avec mon papa, nous avons rejoint Stéphane en cours d'étape et nous l'avons fini avec lui. Comme j'étais très bien préparé, je n'ai même pas senti mes jambes!»

A l'arrivée, dans une émotion plus que palpable, sa maman et une ribambelle de membres de sa famille étaient présents pour féliciter les coureurs. Sur les 500 derniers mètres, l'un des musi-

ciens du groupe Tafta a même accompagné Stéphane Abry, Geoffrey et son papa. Une fois son souffle repris, le jeune coureur a – en véritable champion – même reçu une bise de Marianne de Cocatrix, l'actuelle Miss Suisse romande.

Cette course de 10 kilomètres réalisée hier entre le Lavaux et la capitale vaudoise, Geoffrey s'y est préparé durant plus de deux mois avec son papa Jean-Claude et sous l'œil attentif de ses frères Arnaud et Aubin et de sa maman Géraldine. «Au départ, ils ne devaient courir que cinq kilomètres. Mais au fur et à mesure des entraînements, ils ont allongé la distance, jusqu'à arriver à dix kilomètres» indique cette dernière avec une pointe de fierté toute compréhensible.

Hautement symboliques, les performances de Stéphane Abry et de Geoffrey Beuchat permettront, du moins ils l'espèrent, de faire connaître un peu mieux le syndrome de Poland. Cette maladie orpheline touche aujourd'hui un enfant sur trente mille en Suisse, et deux fois plus de garçons que de



Geoffrey Beuchat (tout à gauche) a couru 10 kilomètres hier aux côtés de Stéphane Abry (au centre), en compagnie d'un musicien du groupe Tafta (tout à droite) et de son papa (juste derrière, à droite). Ici environ 500 mètres avant leur arrivée à Lausanne.

filles. Dans la majorité des cas, elle se traduit par l'absence du grand pectoral, un muscle situé sur la poitrine et qui permet de réaliser les mouvements de l'épaule. Suite

à la naissance en 2002 de leur fille atteinte par ce syndrome, Stéphane Abry et sa femme Sandra ont fondé l'Association suisse du syndrome de Poland. Plus de ren-

seignements sur leur site internet. (sf)

→ www.syndrome-de-poland.ch

Tous les crédits ont passé la rampe à Undervelier

Les 23 citoyens présents jeudi soir lors de l'assemblée communale d'Undervelier ont adopté la convention entre les communes de Bassecourt, Boécourt, Glovelier, Saulcy, Soulcé et Undervelier pour la réalisation du plan directeur régional de la microrégion. Les crédits y relatif ont tous passé la rampe. L'un de 9381 fr. pour la réalisation du plan directeur régional; un montant ramené à 1876 fr. en raison de subventions cantonale et fédérale d'un montant de 7505 fr. Un autre crédit de 30 000 fr. concerne la pose d'un câble à fibre optique WDSL entre Bassecourt et Soulcé en passant par Undervelier; un troisième crédit de 25 750 fr. est destiné aux investigations résultant de l'assainissement des cibles de tir. Les ayants droit ont aussi dit oui à la dépense de

230 000 fr. pour l'assainissement des cibles. Approuvés, les comptes 2007 se soldent par un excédent de charges de 43 000 fr. L'assemblée a encore abrogé le règlement communal sur le Service dentaire scolaire de 1992.

Le Conseil passera de sept à cinq membres

Elle a également approuvé la modification des articles d'organisation de la commune; les membres du prochain Conseil communal passeront de sept à cinq et les membres de la commission scolaire du cercle Soulcé-Undervelier de neuf à sept, soit quatre pour Undervelier et trois pour Soulcé. (mc)

Microrégion et classes menacées au menu de l'assemblée de Soulcé

Sous la présidence de Gérard Beuchat, les dix-neuf personnes qui ont pris part mercredi soir à l'assemblée communale de Soulcé ont accepté les comptes 2007 qui bouclent, pour la commune, avec un déficit de 66 053 francs et pour la bourgeoisie avec un bénéfice de 70 331 francs.

L'ordre du jour a été modifié dans le sens où le point 3 de l'ordre du jour, soit un crédit d'investissement pour financer l'achat de terrain à la paroisse, a été retiré. En effet, un plan spécial pour la viabilisation devra au préalable être présenté.

Les personnes présentes ont encore accepté un crédit complémentaire de 70 000 francs à celui de 700 000 francs accepté le 2 octobre 2006, pour les travaux de mise

en souterrain de l'alimentation d'une parcelle à l'entrée du village; elles ont aussi approuvé la modification des statuts pour une entente scolaire intercommunale entre les communes de Soulcé et d'Undervelier, soit la réduction du nombre de membres.

Convention adoptée

Après en avoir pris connaissance, l'assemblée a adopté la convention entre les communes de Bassecourt, Boécourt, Glovelier, Saulcy, Soulcé et Undervelier, pour la réalisation du plan directeur régional de la Microrégion Haute-Sorne et voté un crédit de 200 000 francs, dont une part brute pour la commune de 8221

francs. Le maire a informé l'assemblée des conséquences que le retrait de Courfaivre de la Microrégion engendrera. Il a aussi donné des renseignements concernant la traversée du village, relatifs notamment aux tronçons à goudronner.

Dans les divers, l'assemblée a également été informée que le canton n'avait pas donné son approbation pour le plan d'aménagement. Il a aussi été relevé que les classes étaient menacées par manque d'élèves et qu'un contact sera établi avec Bassecourt. D'autre part, suite à la proposition de Swisscom d'installer le VDSL à Soulcé, le conseil communal étudiera le projet avant de prendre une décision. (em)